



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

*MISSION PERMANENTE AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES*

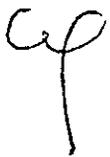
N°132.51/MPRDC/A1/023/2009

La Mission Permanente de la République Démocratique du Congo (R.D.C.) auprès de l'Office des Nations Unies et des Institutions Spécialisées à Genève présente ses compliments au Haut Commissariat aux Droits de l'Homme à Genève et, se référant à la tenue à Genève, du 12 au 30 janvier 2009, de la 50^{ème} session du Comité des Droits de l'Enfant, a l'honneur de lui communiquer les noms des délégués de la République Démocratique du Congo à ladite session Il s'agit de:

1. S.E.M. UPIO KAKURA WAPOL, Ministre des Droits Humains, Chef de la délégation;
2. S.E.Mme LUKIANA MUFWANKOLO Marie-Ange, Ministre du Genre, Famille et Enfant;
3. S.E.M. MINDUA KESIA-MBE Antoine, Ambassadeur et Représentant Permanent, Mission RDC/Genève;
4. Monsieur MUTOMB MUJING Sébastien, Ministre Conseiller, Mission RDC/Genève;
5. Monsieur BAHATI YUMA Christian, Expert, Ministère des Droits Humains;
6. Monsieur KISUMBULE MUTEBA Jean, Expert, Ministère des Droits Humains;
7. Mme TIKA Nelly, Expert, Ministère des Droits Humains;
8. Monsieur LUYELA LOYEL Gauthier, Expert, Ministère du Genre, Famille et Enfant;
9. Mme INZUN OKOMBA Angélique, Expert, Ministère du Genre, Famille et Enfant;
10. Mme CHIKWAKA BETUKUMESU Véronique, Expert, Ministère du Genre, Famille et Enfant;
11. Mme NKUSU NTEMO Isabelle, Expert, Ministère du Genre, Famille et Enfant;
12. Mme MASELA MASEKA Irène, Expert, Ministère du Genre, Famille et Enfant;
13. Monsieur KASHAMA NGOIE Serge, Expert, Ministère de la Justice;
14. Mme KENGE NGOMBA TSHILOMBAYI, Expert, Ministère de la Justice;

70494

- 15 Monsieur MONDONGA-O-BATUBANDELIYE, Expert, Ministère de la Coopération internationale et régionale;
- 16 Monsieur KISESA TANGU BALAK, Expert, Ministère de la Santé;
- 17 Monsieur NKANA WA KATAMBA, Délégué ONG;
- 18 Monsieur KAYEMBE Joseph Godé, Délégué ONG;
- 19 Monsieur KABANGA Théo, Délégué ONG.

La Mission Permanente de la République Démocratique du Congo auprès de l'Office des Nations Unies et des Institutions Spécialisées à Genève saisit cette occasion pour renouveler au Haut Commissariat aux Droits de l'Homme les assurances de sa haute considération. 

Genève, le 19 janvier 2009

**AU HAUT COMMISSARIAT
AUX DROITS DE L'HOMME
A
GENEVE**